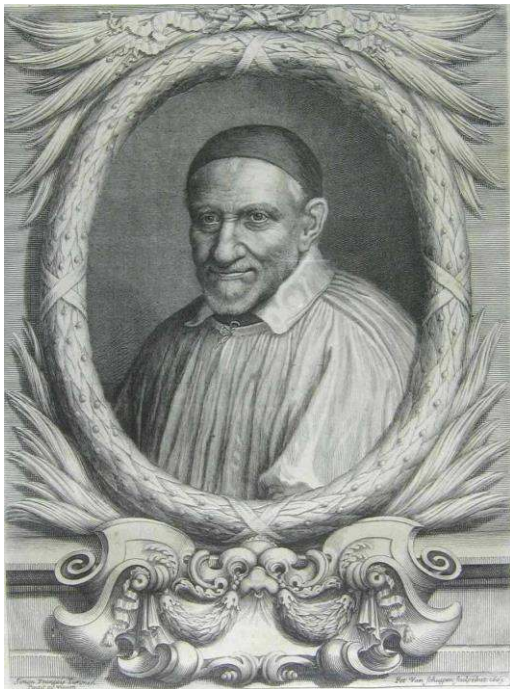


LE MONSIEUR VINCENT

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Bulletin des chapelles
de l'Ecole Saint-Jean-Bosco de Marlieux

«Celui que vous aimez est malade ! »



Présence de la maladie dans la Sainte Ecriture

« Celui que vous aimez est malade ». Il y avait dans la ville de Béthanie un homme bon et riche, nommé Lazare, ami de Jésus. Il était frère de Marthe et Marie, et il tomba malade. Ses sœurs, qui savaient que Jésus l'aimait, lui envoyèrent dire par des amis : « Seigneur, celui que vous aimez est malade ». Ce qu'entendant, Jésus leur dit : « Cette maladie n'est pas pour la mort, mais pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de l'Homme soit glorifié par elle (...) Notre ami Lazare dort, mais je vais le réveiller ». Les disciples lui dirent : « S'il dort, il guérira ». Jésus parlait de sa mort, mais eux croyaient que c'était du sommeil de la convalescence.

Cette scène de l'Evangile nous montre que même les fidèles amis de Notre Seigneur Jésus Christ tombent malades. La maladie constitue un phénomène universel. Nul n'échappe à son emprise. Mortelle, grave, légère, chronique, passagère, elle attend tout homme dès son entrée dans le monde et l'accompagne jusqu'à son dernier soupir. Comme la croix, son symbole le plus élevé, la souffrance de la maladie est pour les uns « scandale », pour d'autres « folie », pour d'autres encore, suprême épreuve de fidélité, précieux moyen d'union au Christ et de perfection, germe de gloire.

Foi, espérance et charité départagent les âmes devant la souffrance de la maladie : d'instinct, le grand nombre la repousse avec violence comme une ennemie, ce qu'elle est, en effet, considérée du seul point de vue naturel ; d'autres l'accueillent comme une messagère de grâces. Pour les uns elle demeure stérile, pour d'autres elle devient

dangereuse ; pour d'autres encore, elle a valeur de rédemption et de satisfaction. Dès lors, il est d'une souveraine importance de savoir accueillir la souffrance de la maladie et d'aider les âmes à bien porter leur croix.

La première grâce de la maladie est d'établir l'homme dans la retraite, et de l'avertir qu'il doit penser à la vie qui est la vraie vie : la vie éternelle. Parmi les sentiments qui détournent l'homme de penser à l'éternité, il n'en est point peut-être de plus dangereux que ce superbe sentiment de force et d'énergie vitale auquel l'apôtre a donné le nom d'orgueil de la vie, « *superbia vitae* » (I Jean II, v.16). Cet orgueil de la vie étourdit l'homme, et le mène enivré jusqu'au bord de la tombe, où il n'est guère temps de s'éveiller. Mais le chrétien malade nous prêche l'humilité de la vie : « *Hodie mihi, cras tibi* » ! Aujourd'hui à moi, demain à toi ! Notre tour viendra, c'est Dieu qui tient le calendrier. Alors pour vivre l'épreuve de la maladie avec un esprit de foi et porter la lourde croix de la souffrance allons à la Sainte Ecriture où sont contenus les enseignements de Notre Seigneur Jésus-Christ qui seul a les paroles de la vie éternelle.

La maladie conséquence du péché

« Par un seul homme le péché est entré en ce monde et par le péché, la mort » (Rom. V, 12). La nature humaine a été gâtée par le péché. Saint Thomas d'Aquin nous donne l'explication de la maladie : « (...) le péché du premier père Adam est cause de la mort et de tous les maux de ce genre qui sont dans la nature humaine. Voici comment : le péché d'Adam a supprimé la justice originelle ; or par cette justice, non seulement les facultés inférieures de l'âme étaient contenues sous le

gouvernement de la raison à l'abri de tout désordre, mais le corps tout entier était contenu sous l'influence de l'âme à l'abri de tout défaut ; c'est pourquoi une fois supprimée cette justice originelle par le péché de nos premiers parents, de même que la nature humaine a été blessée quant à l'âme, par le dérèglement des puissances, de même le corps a été rendu corruptible par son déséquilibre à lui-même. Or la soustraction de la justice originelle a, comme celle de la grâce, le caractère d'une peine : par conséquent, la mort et toutes les misères du corps sont, elles aussi, la peine du péché originel, et bien qu'elles ne soient pas cherchées par le pécheur, elles ne laissent pas d'être ordonnées par Dieu comme des châtiments de sa justice » (Sum. th. I-II, q.85, art.5). La maladie étant l'un des signes de la présence du péché dans le monde, logiquement nous la voyons faire son entrée dans l'Écriture Sainte dès le troisième chapitre de la Genèse : « je multiplierai tes souffrances » (Gen. III, v.16), « tu es poussière et tu retourneras en poussière » (id.v.19) dit le Seigneur tout puissant.

La maladie châtiment du péché

La maladie est d'abord vue non pas seulement comme une conséquence générale du péché mais aussi comme une conséquence directe d'un péché commis par celui qui en était frappé ou par celui qui se trouvait lié à la faute. Par exemple dans la sixième plaie d'Égypte, Pharaon ne voulant pas laisser aller les Israélites, Moïse, d'après l'ordre de Dieu, prit une poignée de cendre en présence de Pharaon et la lança en l'air. Au même moment tous les Égyptiens, à commencer par le roi, furent couverts d'ulcères, c'est-à-dire de plaies affreuses et infectes ; aucun des Israélites n'en fut atteint. Le peuple est châtié tout entier comme lié à la faute de son roi. Un peu plus tard, Marie, la sœur d'Aaron, jalouse et critique du pouvoir de Moïse fut toute couverte d'une lèpre blanche avec le corps à moitié rongé par cette maladie. Alors Moïse cria au Seigneur : « O Dieu ! Guérissez-la, je vous en conjure ». « Qu'elle soit jetée hors du camp pendant sept jours, répondit le Seigneur, et après cela on la fera revenir guérie ». Marie revint en bonne santé après avoir subi le châtiment de son péché personnel. De Dieu on ne se moque pas.

La maladie expiation du péché

Parfois la Providence propose la maladie comme un choix parmi d'autres pour réparer la faute. Après avoir commandé le dénombrement du peuple, David sentit du remord dans son cœur. Il

dit à Dieu : « Seigneur, j'ai commis un péché d'orgueil par ce dénombrement, car j'ai voulu savoir si j'étais réellement le roi le plus puissant de l'univers. Mais je vous prie, Seigneur, de pardonner à votre pauvre serviteur cette grande folie qu'il a faite ». Le lendemain Dieu dit au prophète Gad : « Va dire à David : Le Seigneur vous donne le choix entre trois fléaux. Choisissez celui que vous voulez. Ou bien, votre pays sera affligé d'une famine de trois ans ; ou bien, vous fuirez pendant trois mois devant vos ennemis qui vous poursuivront ; ou bien, la peste sera dans vos états durant trois jours ». David fut dans un grand trouble quand il entendit ces paroles du Seigneur. Il se décida pourtant pour la peste, qui était le plus court des trois fléaux. Le lendemain la peste se déclara dans tout Israël et au commencement du troisième jour, il était mort soixante mille personnes. Alors Dieu dit à son ange : « c'est assez retiens ta main » ! Dans certains cas, la maladie peut nous faire répéter : « pour nous c'est justice » comme le disait saint Dismas, le bon larron, expiant sur sa croix.

La maladie prévention du péché

L'apôtre saint Paul nous parle de sa maladie. D'après saint Basile le Grand, saint Grégoire de Nazianze, saint Jérôme, saint Augustin et d'autres nombreux auteurs, il aurait contracté une maladie chronique qui lui occasionnait de vives souffrances dont il est difficile de donner la nature exacte. En tout cas, les Corinthiens saisirent l'allusion. « Il m'a été mis une écharde dans ma chair, un ange de Satan pour me souffleter, afin que je ne m'enorgueillisse point. A son sujet, trois fois j'ai prié le Seigneur de l'écartier de moi, et il m'a dit : « ma grâce te suffit, car c'est dans la faiblesse que ma puissance se montre toute entière » (II Cor., XII, v.7 à 10). Une maladie envoyée à un fidèle peut être aussi, dans le dessein de la Providence, un moyen pour le garder, le préserver d'une chute à laquelle il pourrait être exposé comme ce fut le cas pour le grand saint Paul.

La maladie épreuve du juste

Sous l'ancienne loi, on se scandalisait de voir un juste éprouvé. Quel mal avait-il donc fait ? Si on ne voyait rien de répréhensible dans sa vie, on le tenait pour suspect, car enfin, le bon Dieu pouvait-il traiter ainsi les innocents ? Tobie, si juste qu'il fût, n'avait pas une conception plus haute de la souffrance. Éprouvé, il disait à Dieu : « Ne tirez pas vengeance de mes péchés ». Quel ne fut pas

son étonnement quand l'ange lui dit : « Parce que tu étais agréable à Dieu, il a fallu que l'épreuve t'assailît ». L'idée de souffrance évoque la figure douloureuse du saint homme Job à la fois si juste et soumis à de si grandes épreuves. Ses souffrances déconcertaient ses meilleurs amis : le voilà malade sur son tas de fumier, lui devant qui autrefois les vieillards se levaient et les princes faisaient silence. Ils mettaient en doute une vertu qu'ils avaient admirée jusqu'alors. Ils lui disaient : « Dieu ne peut appesantir ainsi sa main sur un homme innocent ». La patience de Job ne se démentit pas. « Dieu m'avait tout donné », redisait-il, « il m'a tout enlevé, que son saint nom soit béni ! Si, de la main de Dieu, nous avons reçu les biens pourquoi ne recevrons-nous pas les maux ? » En rendant à Job tous ses biens, le bon Dieu confondait les pensées humaines et apprenait aux hommes que la maladie n'est pas toujours une punition. « Notre Dieu est dans le ciel, tout ce qu'il veut, il le fait » (Ps. CXIII, v.11).

La maladie occasion de la manifestation de la divinité du Christ

Un jour, on présenta à Notre-Seigneur un aveugle-né. Les apôtres, n'ayant pas encore reçu l'intelligence de la souffrance, dirent au bon Maître : « Seigneur, est-ce lui qui a péché ou ses parents ? » Jésus les reprit : « Ce n'est pas qu'il a péché, ni lui ni ses parents, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées ». Et de fait, Notre-Seigneur, prenant occasion de l'infirmité de ce jeune homme, fit un grand miracle, manifesta sa divinité et glorifia ainsi son Père céleste. Voici ce que nous enseigne saint Thomas d'Aquin à ce sujet : « Le Seigneur dit dans saint Jean : « Les œuvres que mon Père m'a données d'accomplir me rendent elles-mêmes témoignage » (Jean V, 36). Les miracles du Christ étaient suffisants pour manifester sa divinité. En raison de leur nature même, ils dépassaient tout pouvoir créé et ne pouvaient donc se faire que par une vertu divine. Aussi l'aveugle-né disait-il après sa guérison, comme le rapporte saint Jean : « Jamais on n'a entendu dire que personne ait ouvert les yeux d'un aveugle-né. Si cet homme ne venait pas de Dieu, il ne pourrait rien faire » (Jean IX, 32 et 33). A cause de la manière dont ces miracles étaient produits, le Christ les faisait comme par sa propre puissance, et non, comme les autres thaumaturges, en priant. Aussi disait-on, d'après saint Luc, qu'« une vertu sortait de lui et les guérissait tous » (Luc VI, 19). Cela montre, écrit saint Cyrille, « qu'il n'avait pas une puissance d'emprunt; mais, étant Dieu par

nature, il montrait sa propre puissance sur les infirmes. Aussi faisait-il des miracles sans nombre ». Le verset de saint Matthieu : « D'un mot il chassait les esprits et guérissait tous ceux qui avaient quelque mal » (Mt. VIII, 16), saint Jean Chrysostome le commente ainsi : « Remarque quelle multitude de guérisons les Evangélistes signalent en passant : ils ne s'arrêtent pas à raconter chaque guérison, mais ils apportent en un seul mot une mer infinie de miracles » (Sum. th. III, q. 43, a.4). Oui, vraiment cet homme était le Fils de Dieu.

La maladie occasion de l'acte de foi

Un centurion dit à Jésus : « Seigneur, mon serviteur est gravement malade. Il est là, dans ma maison, et il souffre beaucoup ». Jésus lui dit : « J'irai, et je le guérirai ». Et le centurion lui répondit : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri ». Jésus, entendant ces paroles, en fut étonné et dit à ceux qui le suivaient : « Je vous le dis, en vérité, je n'ai pas trouvé une foi aussi vive dans Israël (...) va, et qu'il te soit fait comme tu as cru ». Jésus traversait la Samarie et la Galilée pour se rendre à Jérusalem, lorsque entrant dans un village, dix lépreux, qui s'arrêtèrent loin de lui, crièrent : « Jésus, notre Maître, ayez pitié de nous ! » Les ayant vus, il dit : « Allez, et montrez-vous aux prêtres ! » Et comme ils y allaient, ils furent guéris. L'un d'eux, lorsqu'il se vit guéri, revint en louant Dieu à haute voix. Et se prosternant aux pieds de Jésus, il lui rendit grâces. Et celui-là était Samaritain. Alors Jésus dit : « Est-ce que les dix n'ont pas été guéris ? Les neuf autres, où sont-ils ? Il ne s'en est pas trouvé un seul qui revînt et qui rendît grâces à Dieu, sinon cet étranger ! » Et il lui dit : « Lève-toi, et va ! Ta foi t'a sauvé. » Comme le dira si bien l'aveugle né aux Pharisiens qui enquêtent sur sa guérison miraculeuse : « Vous aussi, voulez-vous devenir ses disciples ? » Dans les angoisses de la maladie répétons la belle prière du père d'un possédé du démon : « Seigneur je crois, mais venez en aide à mon incrédulité. »

La maladie occasion de la rémission des péchés

Parfois les infirmités des hommes étaient dues au péché ; parfois non. Dans le deuxième cas, le Christ ne faisait que guérir le corps, dans le premier, il guérissait toujours l'âme, puisque c'était le but de l'Incarnation (Sum. th. III, q. 43, a.4, ad 3). « Ne passez pas, dit saint Anselme, sans entrer dans cette maison, où le paralytique, descendu par

le toit, fut placé aux pieds de Jésus ; la miséricorde et la puissance s'y rencontrèrent lorsque le Sauveur prononça cette parole : Aie confiance, mon fils, tes péchés te sont remis. » A cette occasion Notre Seigneur lie guérison et rémission des péchés. « Or afin que vous sachiez que le Fils de l'Homme a sur terre le pouvoir de remettre les péchés : « Lève-toi, dit-il au paralytique, je te le commande ; emporte ton lit et va dans ta maison ». Tout le monde fut frappé d'étonnement et glorifiait Dieu ; et tous s'écriaient : « Nous avons vu aujourd'hui des choses merveilleuses ! »

« Nous avons vu aujourd'hui des choses merveilleuses ! » Dans les passages de l'Écriture Sainte qui précèdent, deux réalités reviennent, à chaque pas, charité et souffrance, qui s'éclairent mutuellement et illuminent de leurs rayons surnaturels les mystères de la voie entre le Ciel et la terre, entre Dieu et l'homme. L'amour de Dieu pour l'homme est le grand incendie initial qui allume dans le monde les ardeurs de la charité de l'homme pour Dieu. Des deux côtés, la charité se manifeste par la souffrance et opère sur la souffrance ses merveilleuses transformations. Grâce à la charité, l'homme apprend, en dépit de ses répugnances naturelles à vivre la souffrance de la maladie avec patience, à l'accepter avec résignation, à la supporter avec énergie, pour participer à l'œuvre de la Rédemption. En un mot, dans la charité consiste le grand art de souffrir quelque chose pour le royaume de Dieu. « Je le veux, sois guéri ! »

Abbé Vincent Robin+

Horaires des messes

Ecole Saint Jean Bosco

Allée des Platanes – 01240 Marlieux

Tél : 04 74 42 86 00 – email : stjbmardieux@orange.fr

Les dimanches et fêtes d'obligation :

9h00 : messe lue (sauf vacances)

10h00 : confessions – 10h30 : messe chantée

18h30 : vêpres et salut du St Sacrement (sauf vacances)

En semaine : 7h15 : messe lue

1^{er} vendredi du mois : 18h30 messe lue

1^{er} samedi du mois : 11h30 messe lue

Chapelle du Sacré-Cœur

155, route du Grobon – 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Les dimanches et fêtes d'obligation :

8h00 : confessions – 8h30 : messe chantée

1^{er} samedi du mois : 18h30 messe lue (sauf juillet-août)

Eglise Saint-Barthélémy – 38890 Chamont

Les dimanches et fêtes d'obligation :

9h00 : confessions – 9h30 : messe chantée

(sauf : juillet-août – Pentecôte – Christ-Roi : messe à 8h00)

1^{er} samedi du mois : se renseigner